



HAL
open science

Les Minimes de la province de Lorraine et les réseaux du livre aux XVIIe et XVIIIe siècles

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. Les Minimes de la province de Lorraine et les réseaux du livre aux XVIIe et XVIIIe siècles. Saint François de Paule et l'ordre des minimes en France (fin du XVe-XVIIIe siècles), Sep 2007, Tours, France. pp.313-327. hal-00935866

HAL Id: hal-00935866

<https://hal.science/hal-00935866>

Submitted on 24 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les minimes de Lorraine et les réseaux du livre au XVII^e et XVIII^e siècles

Publié dans : B. Pierre et A. Vauchez (dir.), *Saint François de Paule et l'ordre des minimes en France (fin du XV^e-XVIII^e siècles)*, actes du colloque de Tours, 20-21 septembre 2007, Tours, PUF, 2010, p. 313-327. Version révisée et augmentée le 30 septembre 2013.

Fabienne Henryot
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
LARHRA – UMR 5190 – Équipe RESEA

En 1790, au moment de la confiscation des bibliothèques conventuelles par l'administration révolutionnaire, les bibliothèques des couvents minimes de Lorraine offrent un tableau contrasté (document 1) : autour d'une moyenne de 1 224 volumes par couvent, on compte 3 008 volumes au couvent de la Ville Neuve à Nancy, alors que celui de Marchéville n'en possède que 200 environ. La taille de ces bibliothèques tend à décroître d'ouest en est, de collections assez importantes à la frontière française (Stenay, Dun) et dans le cœur des anciens duchés (Pont-à-Mousson, Lunéville), à des bibliothèques squelettiques aux marges méridionales et orientales de la province, à Épinal ou à Bassing.

Mais la seule hiérarchie numérique est trompeuse et ce tableau de 1790, montrant l'aboutissement de deux siècles d'accumulation, fige aussi la dynamique des bibliothèques, les changements qui les transforment, les continuités qui les font durer, les modalités et le rythme de leur accroissement. Les minimes étaient arrivés en Lorraine en 1588, à Serres ; les couvents s'étaient séparés de la province de Champagne dans les années 1620, recentrant le réseau des couvents sur Nancy, où se trouvait le noviciat¹. Malgré les écarts numériques bien visibles sur cette carte, les religieux ont entretenu une incontestable familiarité avec le livre. Il faut donc comprendre comment se sont articulés le réseau conventuel et celui du livre, quels en étaient les pôles, les acteurs et l'intensité des échanges, autant d'indices qui permettent de saisir les rouages d'un des phénomènes marquants de l'époque moderne : l'« économie culturelle ».

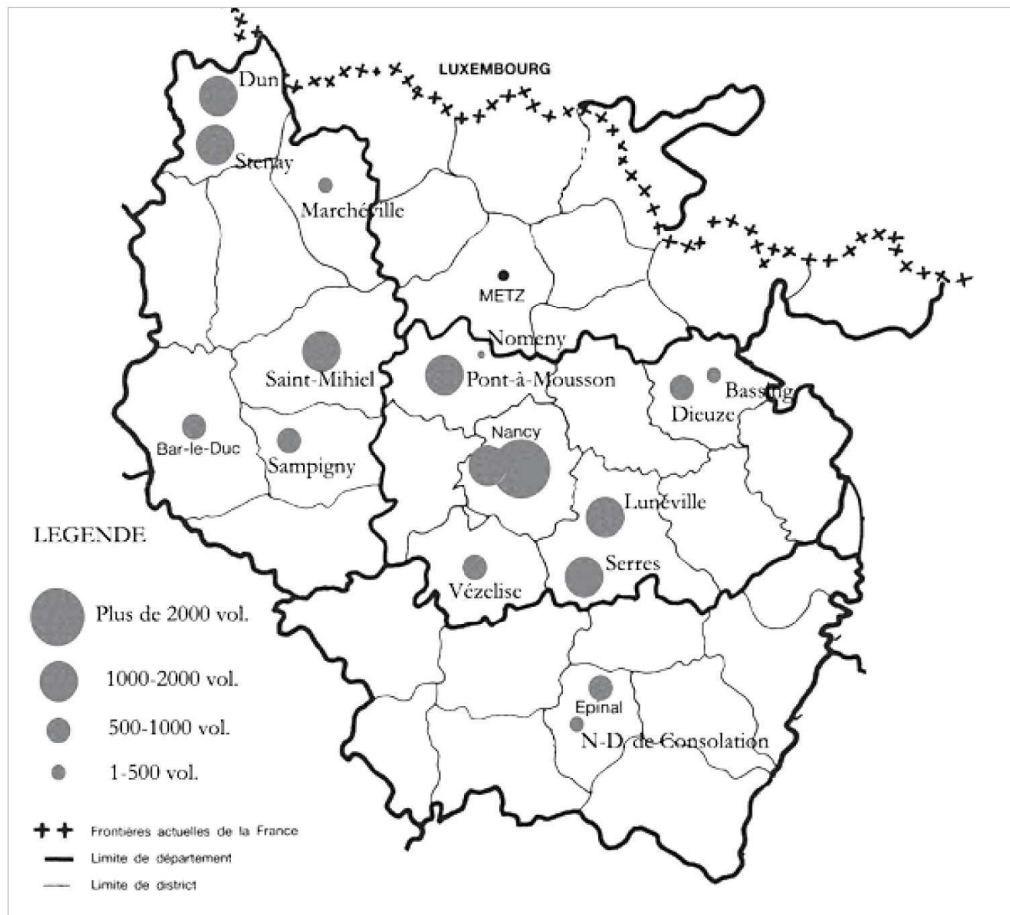
Or, les différents couvents minimes de Lorraine ont laissé des archives certes fragmentaires, mais qui permettent de reconstituer au moins partiellement cette économie, ses fondements et ses phases principales. Le couvent de Bassing, aux marges orientales du diocèse de Metz, est particulièrement bien documenté : six registres de comptes² et un « livre des états de maison »³ retracent au jour le jour les dépenses du couvent entre 1615, année de l'installation effective des religieux, et 1790. La comparaison de la circulation de l'imprimé autour de cette maison, avec d'autres

¹ Par cette restructuration géographique, les couvents de Verdun et de Metz (villes françaises et non ducales) restaient rattachés à la Champagne. On ne les a pas pris en compte dans cette étude.

² Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (désormais A.D. 54), H 991 et H 992. Il manque seulement les années 1638-1647.

³ A.D. 54, H 987.

couvents pour lesquels les données sont moins complètes, met en évidence les modalités de la constitution d'une bibliothèque conventuelle. Trois périodes essentielles se dégagent. Le moment de la fondation, d'abord, c'est-à-dire le premier tiers du XVII^e siècle ; ensuite le temps des guerres et des occupations françaises, qui mettent à mal l'économie du livre et la vie quotidienne dans les couvents. Enfin, le XVIII^e siècle, associé généralement à une période de déclin des bibliothèques conventuelles⁴, montre encore en Lorraine une certaine vitalité des réseaux du livre, et surtout leur restructuration.



Document 1. Carte des bibliothèques des couvents minimes de Lorraine en 1790

Les stratégies de constitution d'une bibliothèque à la fondation du couvent

Dès leur arrivée au couvent, les minimes de Bassing se préoccupent de former une bibliothèque susceptible de les aider dans leur apostolat. Entre 1616 et 1633, soit pendant dix-sept années, les registres de comptes trahissent un net intérêt pour le livre : 887 francs 7 gros sont dépensés pendant cette période pour l'achat, le port ou la reliure de livres. Ces dépenses ne sont pas constantes pendant ces dix-sept années, les religieux ayant des besoins variables en livres, et étant tributaires de l'offre et de la variété des

⁴ M.-H. FROESCHLE-CHOPARD, « Le livre dans les bibliothèques ecclésiastiques : livres pour croire et pour convaincre », *Des moulins à papier aux bibliothèques. Le livre dans la France méridionale et l'Europe méditerranéenne (XVI^e-XX^e siècles)*, Montpellier, 2003, p. 527-545.

contacts avec les acteurs de leur distribution. Ces sommes varient de 1 à 42 francs par année. Replacées dans le contexte des dépenses du couvent, dépenses qui se répartissent en quartiers, découpage traditionnel d'un vicariat, il apparaît que celles liées au livre sont toujours faibles par rapport aux autres postes budgétaires (alimentation, vestiaire, frais médicaux et domestiques), et sont presque toujours inférieures à 1%. Quelques vicaires ont pourtant eu une volonté particulière de doter leur couvent d'une véritable bibliothèque. Le P. Sigisbert Saublot, par exemple, vicaire entre octobre 1618 et octobre 1619, engage des dépenses en livres (douze titres) qui représentent 2,8% des frais pendant son vicariat. Autant dire qu'il ne s'agit pas de livres rares et coûteux : à l'exception d'une *Somme* de saint Thomas estimée à 18 francs et de la *Praxis Reginaldi* en deux volumes, payée 24 francs, les livres acquis pendant son vicariat ont une valeur marchande assez limitée, de deux gros pour le « livre du Rosaire » à trois francs pour l'*Advant* de Valladier. Il est vrai que les livres signifiant la richesse matérielle, individuelle ou collective, étaient proscrits dans les couvents. Un autre vicaire, le P. Briel, dirigeant le couvent entre octobre 1624 et octobre 1625, dépense pour 38 francs de livres, soit 1,7% des mises conventuelles. Ces frais restent malgré tout extrêmement réduits. Pour engager de telles dépenses, les supérieurs devaient, en outre, prendre au préalable l'avis de l'assemblée conventuelle⁵ : la politique en la matière ne pouvait se limiter à la décision d'un seul homme, même s'il pouvait, en raison de son autorité, en influencer les orientations.

Parmi les couvents minimes de Lorraine, celui de Bassing s'affirme progressivement comme l'épicentre d'un réseau assez complexe de circulation de livres, organisé en quatre cercles concentriques.

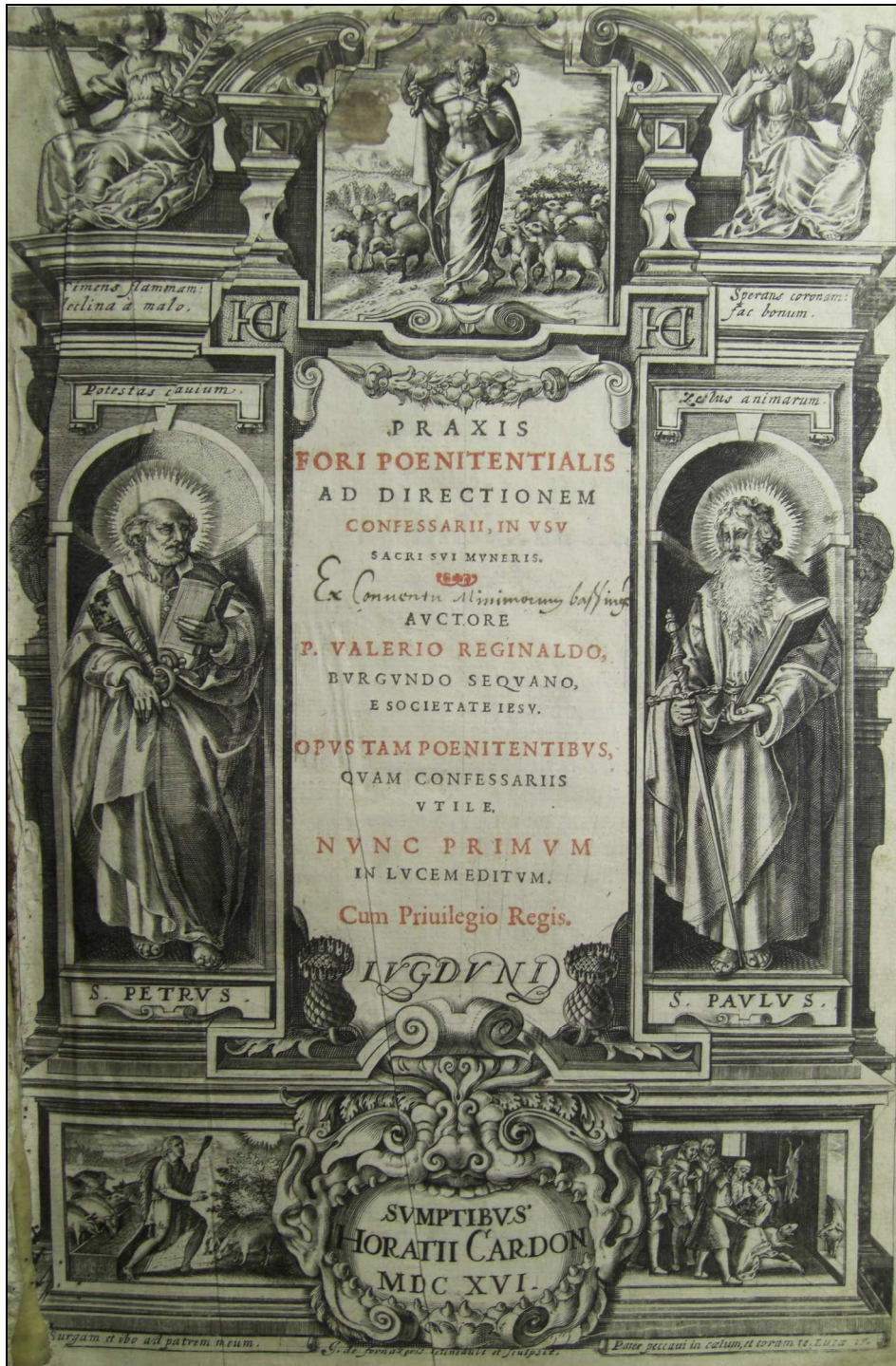
Sous la direction du provincial, différents couvents sont d'abord sollicités pour aider la nouvelle maison à former sa bibliothèque. Ainsi les maisons de Nancy et de Serres, les deux doyennes de Lorraine, qui avaient alors déjà plus de vingt ans d'existence, fournissent en décembre 1616 « des livres et quelques meubles » au couvent de Bassing. En mars 1617, il faut payer un rouleau de toile « pour l'emballage des livres que le provincial a fait envoyer de Verdun », c'est-à-dire probablement du couvent de cette ville. En juin de la même année, il faut encore payer le transport de livres depuis Serres, « pour la librairie de céans ». Cette action du provincial dans les acquisitions, définissant par son autorité la circulation d'ouvrages entre les maisons, est encore visible à la fin du siècle : c'est par le biais de « la province » que le couvent se procure en octobre 1687 les deux tomes des *Méditations* d'Abelly. De la sorte, le choix des livres à intégrer à la bibliothèque est aussi étroitement surveillé.

La circulation des religieux d'un couvent à un autre entraîne aussi le déplacement d'ouvrages, finalement intégrés à telle ou telle bibliothèque. En août 1619, le P. Gaylac est dédommagé à hauteur de 24 francs pour les deux volumes de la *Praxis Reginaldi* qu'il laisse au couvent (document 2). Le P. Alexis de Castriot est vicaire au couvent entre octobre 1629 et juin 1630. Un vicariat, en théorie, durait une année. Ce religieux abandonne ses fonctions plus tôt que prévu car il n'appartient pas à la province de Lorraine et doit rejoindre son couvent champenois. À son départ, la communauté de Bassing lui remet trente francs de viatique et « pour les livres qu'il a laissés en la bibliothèque d'icy ». Les échanges transprovinciaux sont nombreux : à la fin des années 1620, le couvent accueille aussi le P. Toulouze, venu de la province de Lyon et un autre de Marseille. Ces échanges favorisent aussi l'élargissement des circuits d'acquisition de

⁵ Balthasar d'Avila, *Manipulus minorum canonum omnium regularium*, Gênes, s.d. [XVII^e siècle], p. 135.

livres, rigoureusement encadrés par les provinciaux, qui voient d'un mauvais œil le déplacement d'ouvrages avec les religieux. En 1624, à l'issue de la visite de toutes les maisons de la province, le supérieur provincial exige que les prédicateurs ne puissent aller d'un couvent à un autre avec plus de six ouvrages autorisés par le supérieur⁶.

Document 2. La Praxis Reginaldi (Lyon, 1616) acquise par les minimes de Bassing en 1619



⁶ A.D. 54, H 993, visite de 1624.

Les couvents peuvent compter aussi sur l'offre de la librairie lorraine, très dynamique au début du XVII^e siècle⁷. Bien que situés à l'écart des grandes villes de livres que sont alors Nancy, Toul et Pont-à-Mousson, les minimes de Bassing sont en relations constantes avec trois officines⁸ : celle de Simon Saint-Martel à Toul, celle de François Du Bois à Saint-Mihiel et surtout celle de Claude Loys à Nancy. François Du Bois, typographe verdunois, s'était installé à Saint-Mihiel en 1611 et s'y maintient jusqu'en 1635. Il constitue un interlocuteur d'autant plus commode qu'il travaille au même moment pour les minimes installés à Saint-Mihiel en 1598. Simon Saint-Martel est un typographe toulouais connu pour ses travaux commandités par le pouvoir épiscopal ; il a aussi une officine de libraire à Pont-à-Mousson. À partir de 1621, toutefois, Claude Loys s'impose comme le principal fournisseur des minimes de Bassing. Venu d'Épinal, il ouvre son atelier à Nancy en 1615 et devient alors le fournisseur attitré de la famille ducale et celui des communautés religieuses qui se multiplient à Nancy au même moment ; il est enfin le relais de l'officine Moretus-Plantin en Lorraine entre 1615 et 1634⁹. Entre 1625 et 1633, les religieux achètent pour 122 francs 4 gros à Claude Loys : somme significative d'échanges réguliers entre la communauté et l'artisan. Il existe donc un réseau du livre dense, reliant des pôles modestes certes mais qui alimentent le commerce culturel dans la Lorraine de la Réforme catholique.

Ces livres achetés au libraire étaient choisis par les religieux en fonction d'intérêts pastoraux ou intellectuels propres. Ce n'était évidemment pas le cas pour les livres offerts par la société dévote gravitant autour des couvents lorrains. Ces pieux laïcs qui prenaient sur leurs deniers pour fonder des couvents, entretenaient avec ce dernier des liens spirituels forts, liens que leurs descendants prolongeaient. Hercule de La Forêt, fondateur du couvent de Bassing, non content de financer la construction du bâtiment et l'établissement des religieux en 1615, avait proposé de prendre en charge un certain nombre de frais inhérents à toute fondation régulière. En janvier 1616, les minimes présentent à la famille de leur fondateur, récemment décédé, une facture de 580 francs 6 gros, « tant pour marchandise de livres qu'autres semblables petites dettes que feu nostre fondateur ne pensait pas devoir, lesquelles toutefois ont estées amenées estre deubt aux créditeurs et payées par le sieur Blaise... » et la famille La Forêt s'acquitte du paiement de cette facture. Encore, Hercule de La Forêt avait laissé les religieux libres de choisir leurs livres ; ce n'était pas toujours le cas et quand les fondateurs étaient des bibliophiles, les religieux pouvaient se retrouver dépositaires de beaux ouvrages sans grand rapport avec leur activité missionnaire, tels les minimes de Tonnerre héritant des manuscrits rares de leur fondateur, Charles-Henri de Clermont-Tonnerre¹⁰. À Verdun, c'est à leur fondateur Nicolas Psaume, évêque, que les minimes doivent les livres de théologie de leur première bibliothèque¹¹. Dans son testament, l'évêque envisage ces livres comme un « arsenal » dogmatique et moral pour aider les religieux dans leur mission apostolique, selon une conception du livre que Nicolas Psaume a défendue tout au long de son épiscopat.

⁷ F. HENRYOT, « L'édition religieuse en Lorraine, 1600-1635 », *Annales de l'Est*, 2002, n° 1, p. 43-65.

⁸ Les mentions d'achats donnent rarement le nom du fournisseur : on paye « au libraire », sans donner son identité.

⁹ A. RONSIN, *Le livre en Lorraine, 1482-1696*, thèse de doctorat, Université de Nancy, 1962, p. 75.

¹⁰ P. GASNAULT, « Charles-Henri de Clermont-Tonnerre et la bibliothèque des minimes de Tonnerre », *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, Turnhout, 1998, p. 585-586.

¹¹ B. ARDURA, « Le livre et la Réforme catholique à Verdun sous l'épiscopat du prémontré Nicolas Psaume 1548-1575 », *Revue Française d'Histoire du Livre*, 1996, n°92-93, p. 41.

Au-delà des seuls fondateurs, une foule de laïcs vivant à l'ombre des couvents pratiquent avec eux ce marchandage pieux caractéristique du XVII^e siècle : contre des livres ou autres biens matériels, des prières et des messes. À quelques lieues de Basing, le couvent de Dieuze bénéficie ainsi d'un don substantiel de livres dans le cadre d'un échange dévot. Jean-Jacques Kinckler, substitut de la châellenie de Dieuze, rédige le 27 mai 1632 une déclaration selon laquelle il cède au couvent de Dieuze (fondé quatorze ans plus tôt) 43 ouvrages, en échange de quoi les religieux doivent célébrer messes basses, messes de Requiem et vigiles pour le repos de l'âme de son épouse, de ses parents et de lui-même¹². La liste accompagnant la déclaration révèle des ouvrages anciens et précieux : un tiers d'entre eux sont des incunables, déployant une théologie et une mystique qui commencent à dater en 1632, renouvelées qu'elles ont été par la Réforme catholique. Si une répartition thématique de ces livres fait apparaître une collection bien homogène est centrée sur les préoccupations des religieux comme la prédication (34,8%), la théologie scolastique (25,7%) et l'exégèse (13,6%), les auteurs de ces livres renvoient à des courants anciens. Ceux des XIV^e et XV^e siècle sont les plus nombreux, comme Antonin, évêque de Florence et sa *Summa theologica* en quatre volumes. Les sermonnaires récents sont absents ; on trouve à la place les œuvres des franciscains Johannes Gritsch¹³ et Johannes Meder¹⁴, ou du chartreux Jacob Juterbogk¹⁵, religieux du XV^e siècle, encore marqués par les modèles parénétiqes du Moyen Âge. Les manuels destinés aux prêtres comme le *Manipulus curatorum* de Guido de Monterochiero¹⁶, théologien espagnol du XIV^e siècle, renvoient aussi à des méthodes qui ont été largement repensées depuis. Ce type de transfert montre qu'il existe alors un socle culturel commun entre laïcs et religieux, et que le couvent n'est pas imperméable à la culture des séculiers. C'est encore le cas à Serres, où Nicolas de L'Escut, à presque soixante ans, décide de finir ses jours comme religieux minime. Ancien conseiller du duc Antoine et Auditeur de la Chambre des Comptes du duc de Lorraine, il s'est fait connaître à Nancy pour ses actes de charité. Ainsi engagé dans le monde, participant à l'établissement d'un ordre plus conforme à ses conceptions religieuses et sociales, il finit par rejoindre le silence et l'oraison journalière. Au moment de commencer son noviciat, le 6 mai 1600, il fait don d'une partie de ses livres à la maison qui le reçoit¹⁷. Ce personnage, « qui avait eu une personnalité intellectuelle de quelque relief »¹⁸, était un familier des livres. Dans la constitution de leurs bibliothèques, les minimes ont donc été à la fois actifs (par le recours aux libraires) et passifs, recevant sans discuter ce qui leur venait de leurs supérieurs ou de bienfaiteurs laïcs.

Quels livres ?

Les registres de comptes du couvent de Basing nous livrent une liste de trente-deux titres : liste évidemment incomplète, un grand nombre de mentions se bornant à

¹² A.D. 54, H 996.

¹³ J. GRITSCH, *Quadragesimale fratris Johannis Gritsch Ord. Fr. Min. doctoris eximii*, éd. 1490.

¹⁴ J. MEDER, *Quadragesimale novum editum ac praedicatum*, éd. 1494.

¹⁵ *Sermones dominicales notabiles et formales per anni circulum per Domnum Jacobum domus carthusiensis*, s. d.

¹⁶ G. de MONTEROCHIERO, *Manipulus curatorum, officia sacerdotum ordinem septem sacramenti breviter complectens*, éd. 1490.

¹⁷ A.D. 54, H 1066. Une autre partie de sa bibliothèque était allée au mari de sa nièce, François Rennel, auteur d'emblèmes et lié aussi aux milieux dévots de Nancy.

¹⁸ P. CHONÉ, « Comme un jardin au cœur de la chrétienté ». *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine*, Paris, 1991, p. 735.

citer, après le nom du fournisseur, « pour les livres qu'on lui devoit ». Mais cette première liste, et son évolution chronologique, donnent quelques indications sur les priorités des religieux en ce domaine (document 3).

Document 3. Répartition thématique des ouvrages achetés par le couvent

Thème	%
Liturgie	28,1
Tradition catholique (Pères et Conciles)	9,4
Théologie morale	15,6
Sermons	15,6
Vies de saints	9,4
Spiritualité	6,2
Lorraine	6,2

Les livres du culte et ceux de l'office divin constituent une nécessité première et constante dans la vie quotidienne des religieux. Leur premier achat est celui d'un martyrologe, en janvier 1616, suivi d'un missel romain. Ce martyrologe est indispensable puisque les provinciaux de Lorraine exigeaient que la lecture en fût faite au réfectoire, quotidiennement, à la fin du dîner¹⁹. En 1617, le supérieur provincial demande que des bréviaires soient achetés pour le P. Vicaire et le P. Lhuillier, qui en sont visiblement dépourvus. Au moment où la bibliothèque n'est plus guère renouvelée, du moins par des achats, dans les années 1670 et 1680, ce sont les seuls livres qu'ils se soucient encore de posséder. Ils rachètent ainsi un petit missel en février 1683 et un bréviaire en septembre 1704, un « canon pour la messe » et un missel romain en septembre 1716. Cette constance dans le renouvellement de ces livres rappelle que leur usage quotidien provoquait leur usure ; elle est le signe de leur consultation fréquente, par delà les aléas de la guerre. Tout au long du XVIII^e siècle, encore, l'inventaire des objets de la sacristie montre que les livres d'office sont régulièrement changés, les « fort vieux » et « usez » mis au rebut quand d'autres, neufs, viennent les remplacer²⁰.

Les autres ouvrages renvoient aux responsabilités pastorales des religieux. La théologie morale et les sermons représentent près du tiers des achats – et même plus si l'on considère les mentions d'acquisition de « plusieurs sermonnaires », comme en janvier 1633. Deux importantes sommes de théologie morale leur ont paru utiles pour leur apostolat ; celle de Manuel Rodriguez, franciscain espagnol auteur d'un traité sur les cas de conscience présent ici sous la forme d'un *compendium*²¹. La somme de Francesco de Toledo, jésuite, constitue l'autre manuel utile aux religieux²². Un catéchisme de Louis de Grenade, un « catéchisme historial » et deux manuels à l'usage des laïcs, le *Manuel du Chrétien*²³ et un certain « livre du Rosaire », servent à diffuser dans le cloître et hors du cloître les fondements de la foi chrétienne. Cet enseignement peut prendre la forme de la prédication et en ce domaine, les religieux se sont procuré quelques ouvrages pratiques. Pierre de Besse, prédicateur jésuite, avait les faveurs des imprimeurs lorrains : sept recueils sermons étaient sortis des presses mussipontaines entre 1610 et 1625. En 1618 puis en 1622, les minimes de Bassing achètent deux volumes des *Conceptions sur les*

¹⁹ A.D. 54, H 993, visite de 1624.

²⁰ A.D. 54, H 988.

²¹ Sur la diffusion de cet auteur en Lorraine, voir Ph. MARTIN, « La Lorraine des années 1580-1630, terre de spiritualité espagnole ? », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 2004, t. 90(224), p. 157.

²² F. de TOLEDO, *Compendium summae... in septem libros*, Saint-Mihiel, 1613.

²³ Sans doute celui d'Antoine de Torres, jésuite, imprimé à Pont-à-Mousson en 1605.

principales festes, fournissant des exemples de sermons pour les aider à préparer les leurs. Le « livre du P. Coton » acquis en novembre 1618 est vraisemblablement les *Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foy*, parus à Pont-à-Mousson l'année précédente. Ainsi, les modèles parénétiqes des religieux que cette liste laisse apercevoir sont ceux de la rhétorique baroque du début du XVII^e siècle, mise en place et promue par les prédicateurs français.

L'édification des religieux et de leurs ouailles repose aussi sur la lecture des vies de saints. En ce domaine, le jésuite P. Ribadeneira avait proposé un très commode manuel, les *Fleurs des vies de saints*, qui s'imposent comme un classique des recueils hagiographiques de l'époque moderne²⁴. Lorsque les titres concernent une seule figure exemplaire, il s'agit de membres de la famille minime. Le « livre de nostre père saint François » acheté en février 1621 chez Claude Loys est probablement le recueil des *Vies et miracles du bienheureux saint François de Paule, fondateur de l'ordre des minimes*²⁵, et la *Vie admirable de la bienheureuse sœur Grâce Valentinoise*, sœur du Tiers-Ordre des minimes²⁶, disent la volonté pour les religieux de dégager, parmi les multiples modèles de sainteté qui se font jour au début du XVII^e siècle, celui qui correspond exactement au religieux minime, afin de se différencier dans le paysage régulier. Ces deux livres ont été achetés immédiatement après leur parution. Ils donnent une couleur originale au le groupe des ouvrages de dévotions, où l'on trouve également les best-sellers de la Contre Réforme, comme le traité sur *l'Amour de Dieu* de François de Sales acheté en mars 1628.

Il manque enfin à cette bibliothèque quelques solides références à la tradition catholique : pas de Bible, pas d'ouvrages de patristique, mise à part une *Somme* de Thomas d'Aquin à laquelle s'ajoute dans le domaine de la littérature conciliaire un seul recueil des *Romani concilii*. Il est probable aussi que ces ouvrages fondamentaux ont été les premiers à garnir les rayons de la bibliothèque et font partie de ces livres fournis par le fondateur, Hercule de La Forêt, ou récupérés des couvents de Nancy, Serres ou Verdun, dont on ignore le détail.

Conscients d'appartenir à un état indépendant, nos religieux investissent enfin dans les livres qui exaltent la grandeur et l'indépendance lorraines, notamment à travers la figure de ses ducs. En 1626, ils acquièrent l'oraison funèbre de Henri II écrite par le provincial de Champagne, Jean Sauvage²⁷ : conjonction montrant le lien fort entre l'identité minime et l'identité lorraine.

Tous ces livres, à l'exception du manuel de Rodriguez, ont été imprimés en Lorraine entre 1600 et 1630. Ainsi, les minimes de Bassing s'insèrent dans les échanges culturels créés par l'expansion des réseaux du livre au XVII^e siècle ; réciproquement, les libraires régionaux, jouant le rôle de procure des maisons religieuses, adaptent leur marchandise au nouveau paysage culturel et religieux de cette époque. Ce qui se vérifie ailleurs qu'à Bassing. À Vézelize, couvent également fondé en 1614, le livre des états de maison couvrant les années 1622-1667²⁸ donne à voir des contacts réguliers entre la maison et la librairie lorraine. À plusieurs reprises, des correcteurs laissent des dettes auprès des libraires de Nancy et de Toul. En 1625, c'est Jacques Viron qui laisse à son

²⁴ P. de RIBADENEYRA, *Fleurs des vies de Saints*, Saint-Mihiel, 1613, 2 vol.

²⁵ J. CHAPPOT, *Vie et miracles du bienheureux saint François de Paule, fondateur de l'ordre des minimes*, Nancy, 1621.

²⁶ F. VICTON, *Vie admirable de la bienheureuse sœur Grâce Valentinoise du tiers ordre du glorieux père saint François de Paule*, Pont-à-Mousson, 1622 et 1623.

²⁷ J. SAUVAGE, *Le zodiaque sacré du grand soleil d'Austrasie ou la vie et mort heureuses de Henry II le débonnaire, duc de Lorraine, Bar...*, Nancy, 1626.

²⁸ A.D. 54, H 1081.

successeur un *Interprète des Cantiques* de vingt francs impayé auprès de Claude Loys, de Nancy (soit 2,5% des dettes). Enfin en 1630, Claude Raguet n'a pu s'acquitter d'une dette de 100 francs auprès du même Claude Loys, décidément très proche des communautés minimes de Lorraine, même situées loin de sa ville. Ce frais représente alors 10% des dettes du couvent. En ces premières années où la bibliothèque est à créer *ex nihilo*, les religieux n'hésitent pas à acheter des lots de livres pour composer dans des délais brefs un fonds cohérent. Ils parviennent ainsi à fonder un pôle, certes embryonnaire, de culture dans un espace où la possession de livres à titre privé reste extrêmement faible au XVII^e siècle et à peine plus conséquente au XVIII^e siècle : avec 603 volumes en 1790, la bibliothèque de Vézelize est une collection considérable pour le Saintois, où les bibliothèques privées des élites, à la fin de l'Ancien Régime, dépassent rarement la centaine de volumes²⁹. Il existe donc un équilibre entre les livres choisis explicitement et ceux qui sont reçus de manière plus aléatoire, selon la générosité des bienfaiteurs du couvent.

De la guerre à la paix

La vitalité de ces réseaux était évidemment liée à une conjoncture favorable. La césure de 1633, observée dans les registres de comptes de Bassing et après laquelle les fournitures sont inexistantes, témoigne de la difficulté de maintenir ces échanges pendant la guerre, qui en Lorraine commence dès 1631³⁰. Celle-ci, puis les occupations des Duchés par les troupes françaises portent un coup fatal à la typographie lorraine, qui tourne alors au ralenti : ateliers fermés, législation soupçonneuse, quasi impossibilité de se procurer du papier, fermeture des principales routes du commerce du livre, notamment les Flandres et l'Empire. En 1640, il ne reste plus que deux imprimeurs dans les duchés. La production réduit aussi et concerne essentiellement l'actualité : placards, factums de procès, commentaires juridiques, canards par exemple³¹ : rien qui puisse intéresser particulièrement les minimes. De toutes façons, ceux-ci limitent leurs dépenses à ce qui relève de la survie quotidienne : alimentation, frais domestiques, réfection des bâtiments. En 1636 le couvent de Vézelize est pillé par les Suédois et cinq religieux décèdent de « la maladie contagieuse »³² ; dans les décennies suivantes, les vicaires peinent à maintenir l'ordre dans leur maison. Jacques Vallin, vicaire en 1652, écrit ainsi à l'attention de son successeur : « il seroit bon ne plus n'en prester ny grain ny argent ny livres de bibliothèque ou meubles de sacristie en danger de les perdre et d'autant qu'on a peine de les retirer après les avoir demandés une infinité de fois mesme par voye de saisie [...] »³³. Quand les provinciaux suggèrent, en 1658, qu'un catalogue de la bibliothèque soit dressé, conformément aux constitutions de l'ordre³⁴, les minimes lui font remarquer qu'il y a pour eux d'autres urgences, agricoles notamment³⁵. Les minimes de Bassing, trop exposés aux mouvements des troupes, mettent leur bibliothèque à l'abri, en juillet 1675, au couvent de Dieuze. Et continuent d'entreprendre soin : ils payent des planches et des clous pour fabriquer les étagères destinées

²⁹ T. VOLPE, « Lectures lorraines sous l'Ancien Régime : l'exemple du Saintois », *Annales de l'Est*, 2005, n°1, p. 97-118.

³⁰ Ph. MARTIN, *Une guerre de Trente ans en Lorraine (1631-1661)*, Metz, 2002.

³¹ A. RONSIN, *op. cit.*, p. 198.

³² A.D. 54, H 1081, année 1636.

³³ *Ibid.*, année 1652.

³⁴ *Regulae fratrum et sororum ac fidelium utriusque sexus Ordinis Minimorum, item Correctorium et Caeremoniae ejusdem Ordinis*, Paris, 1631, p. 224.

³⁵ A.D. 54, H 1081, année 1658.

à recevoir leur livres dans le couvent voisin. Quelques livres demeurent à Bassing et la bibliothèque, quoiqu'en sommeil, continue de fonctionner : en 1689, par exemple, le curé de Bidestroff emprunte un livre au couvent. Au début du XVIII^e siècle, les années noires étant terminées, les religieux réclament leurs livres aux religieux de Dieuze. Qui se font prier. Longtemps. En 1712 encore, le vicaire écrit dans le livre des états de maison, à l'attention de son successeur : « nos pères de Dieuze tiennent aussi beaucoup de beaux livres de nostre bibliothèque. Il faut leur répéter ».

Plus généralement, c'est dans les décennies 1680 et 1690 que les provinciaux se préoccupent de réorganiser les bibliothèques des couvents de Lorraine, visiblement vouées au plus grand désordre si on en croit les conclusions des chapitres généraux de ces années³⁶ : livres éparpillés dans le couvent, accaparés par tel ou tel religieux, bibliothèques insuffisamment hermétiques aux curiosités ou à la cupidité des frères et de séculiers venant se servir directement dans les rayonnages... Au début des années 1680, les visiteurs provinciaux exigent que l'on « mette tous les ans des livres aux bibliothèques » et au couvent de Serres, en 1681, le provincial propose que les revenus de la sacristie soient partiellement employés pour « l'achat des livres les plus nécessaires »³⁷. La réorganisation est en cours ; elle est faite dans les premières années du XVIII^e siècle.

Le XVIII^e siècle : déclin ou pérennité ?

En 1714, enfin, tout rentre dans l'ordre à Bassing : les livres ont regagné les rayonnages du couvent. Les minimes vérifient alors leur fonds et en dressent l'inventaire. La bibliothèque compte alors 274 titres en 339 volumes³⁸. Signe que la guerre n'a pas compromis l'intégrité de la bibliothèque, les trente-deux titres évoqués plus haut se trouvent bien à l'inventaire. Ce registre est visé et approuvé par le provincial Pierron dès juillet 1716. Il est mis à jour régulièrement, au moins jusqu'aux années 1760. On y décèle les mutations qui affectent les circuits du livre et les pratiques culturelles des minimes au XVIII^e siècle : des acquisitions plus rares et auprès de nouveaux interlocuteurs d'une part ; et d'autre part, un rapport plus individuel au livre.

Les acquisitions sont peu fréquentes au XVIII^e siècle. À Bassing, sous le vicariat du P. Perlingue, en 1732, 116 francs et 7 gros sont employés à l'achat d'un missel, des *Mystères et panégyriques* de La Boissière et pour le *Dictionnaire des cas de conscience* de Pontas. Cette somme est considérable par rapport aux dépenses du même type au début du XVII^e siècle, mais elle ne représente que 2,7% des dépenses du troisième quartier du vicariat de ce religieux. Surtout, les minimes sont peu enclins à placer des sommes d'argent trop importantes dans le livre. Le secrétaire des mises indique ainsi, pour justifier les 72 francs 4 gros investis dans le *Dictionnaire* de Pontas : « nous avons acquitté des messes pour le reste de ce qu'il coûte ». Il s'agit d'un arrangement avec le libraire : quelques prières, contre un livre. Ensuite, l'interlocuteur des religieux change au cours du XVIII^e siècle. C'est de moins en moins un professionnel du livre. On s'adresse désormais à des marchands non spécialisés mais qui présentent l'avantage d'être à proximité de leur lieu de résidence, figure caractéristique du commerce du livre au

³⁶ A.D. 54, H 1077. *Les constitutions provinciales. Livres pour les chapitres provinciaux.*

³⁷ A.D. 54, H 1076, *Livre des conclusions du couvent de Serres.*

³⁸ A.D. 54, H 981, *Index librorum bassingensium*, 1714, 11 ff.

XVIII^e siècle³⁹. On trouve dans le ballot de marchandise remis au couvent aussi bien des objets de dévotion et des livres qu'une pelote de ficelle, des clous, du savon et des oranges. En outre, la curiosité des religieux faiblit et quand des livres sont achetés, c'est plusieurs années après leur parution. Au catalogue, les nouveautés inscrites sont le *Dictionnaire de Trévoux* en six volumes in-folio en 1763 et deux volumes des *Instructions sur le symbole* de Lambert en 1766. Le premier est sur le marché depuis 1704 et particulièrement en Lorraine depuis 1734 ; le second, depuis le début du XVIII^e siècle, est régulièrement réédité. Cette rareté des achats est confirmée partout. Au couvent de Pont-à-Mousson, Pierre Nonoy profite de son vicariat pour remettre à jour la collection. « Nous avons mis pour 55 livres de livres à la bibliothèque » écrit-il en 1761⁴⁰. Mais c'est le seul cas repéré pour cette maison au XVIII^e siècle.

En revanche, si les religieux achètent moins d'ouvrages, ils prennent de plus en plus goût aux journaux, pour lesquels ils s'abonnent auprès des libraires ou de ces marchands généralistes. En 1771, le P. Dominique Lenoir, à Bassing, passe un accord avec un certain Jacquin Cosson de Dieuze pour la livraison de gazettes. Ces brochures, *Journal de Bouillon* puis *Journal de Luxembourg*, ouvrent pour les religieux une fenêtre sur le monde, la politique, les nouveautés littéraires et scientifiques, et les font rejoindre une « communauté de lecteurs » unissant le clergé et la société laïque. Une telle attitude est aussi visible à Lunéville⁴¹, à Dieuze⁴², à Bonsecours⁴³ et à Vézelize⁴⁴ et plus généralement chez tous les réguliers, moines ou mendiants ; elle se renforce dans les années 1770.

Mais à partir des années 1720, les religieux minimes peuvent de moins en moins compter sur la générosité de laïcs prêts à partager leurs livres. La figure du dévot, si courante au XVII^e siècle, disparaît progressivement. Un des derniers d'entre eux est Bernard Dufort, grand prévôt de la Collégiale de Saint-Dié, qui prévoit dans son testament en 1721 que ses livres iront aux minimes de Nancy⁴⁵. Mais dans le même temps, les religieux se constituent, dans le secret de leur cellule, des petites bibliothèques personnelles. Deux témoignages révèlent ces pratiques. D'abord, au décès de ces religieux, les livres ainsi rassemblés rejoignent la bibliothèque conventuelle, comme l'exigent les constitutions de l'ordre⁴⁶. Le P. Benoît, ancien vicaire à Bassing, meurt en 1734. Aussitôt ses livres sont intégrés à la bibliothèque conventuelle, soit 39 volumes : livres nécessaires à un prêtre, bréviaire, manuel du *Bon confesseur*, une édition du *Concile de Trente*, mais aussi les livres destinés à l'instruction des plus humbles : quelques volumes de littérature, des rudiments de latin et de mathématiques et une *Géographie des enfants*. Le souhait d'Hercule de La Forêt, fondateur du couvent, de favoriser auprès des enfants l'enseignement du latin, semble toujours exaucé un siècle plus tard. Le supérieur provincial vient ensuite examiner ces livres pour y mettre un peu d'ordre. Mais sans empressement : en 1754 seulement, il fait échanger le

³⁹ Ph. MARTIN, « Epicier et/ou libraire. Le commerce du livre dans les campagnes lorraines vers 1770 », *Église, Éducation, Lumières. Histoires culturelles de la France (1500-1830). Mélanges en l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, 1999, p. 119-125.

⁴⁰ B.M. Nancy, ms. 1805(926), *Livre des états de maison du couvent de Pont*, f° 16.

⁴¹ A.D. 54, H 1028, *Journal de Luxembourg* reçu depuis 1729.

⁴² A.D. 54, H 1010, *Journal de Bouillon* et *Mercure de France* en 1786 et 1787.

⁴³ A.D. 54, H 1037, « journaux » reçus en 1786 et 1787.

⁴⁴ A.D. 54, H 1085, *Journal de Bouillon*.

⁴⁵ A.D. 54, H 997.

⁴⁶ E. ISNARD, « Libri et libraria », *Codex minimus*, Lyon, 1632, t. 2, p. 194.

Spectacle de la nature et *l'Histoire du ciel*, deux ouvrages de l'abbé Pluche⁴⁷, contre les sermons de Massillon en cinq volumes in-8° et cinq autres volumes de la théologie du P. Thomas, capucin lorrain. C'est à travers une telle immixtion, plusieurs fois réitérée jusqu'à la Révolution, que l'on peut mesurer la volonté provinciale, ravivée par le discours normatif, de contrôler la lecture des religieux. Ce n'est pas un hasard si les deux ouvrages substitués, dont nous venons de parler, avaient connu un immense succès dès leur parution. Le *Spectacle de la nature* était un traité de vulgarisation des sciences naturelles, encore fort éloigné de l'esprit des Lumières, et défendant, comme *l'Histoire du Ciel*, les théories bibliques de la création du monde⁴⁸.

Le cas du P. Benoît à Basing n'est pas unique. On trouve des cas semblables de transferts de bibliothèques individuelles à Lunéville⁴⁹ et à Bonsecours. Dans ce dernier couvent, en 1722, ce sont les livres du P. Charles Chambre : 39 volumes, exclusivement des recueils de sermons, textes tout prêts pour aider le missionnaire dans sa tâche – les religieux de Bonsecours, au XVIII^e siècle, prêchaient dans la ville aux fêtes mariales, et sans doute aussi en temps ordinaire. Les auteurs favoris de ce religieux sont Nicolas de Dijon (8 volumes), le jésuite François Texier (7 volumes) et le P. Constant (6 volumes). Ces auteurs fondent un modèle de missionnaire tout droit venu du XVII^e siècle. Ils sont présents dans toutes les bibliothèques de l'ordre, mais cet exemple de transfert d'ouvrages montre que c'est d'abord un religieux qui s'approprie ce modèle puis le transmet à son couvent, et non le contraire. Ainsi, la constitution de la bibliothèque commune procède d'une série d'échanges où l'individu joue un rôle plus important que ne le prévoient les constitutions, insistant dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres sur la fonction du supérieur provincial et local.

Un autre indice du rapport toujours plus individuel au livre est celui des relevés de livres dans les cellules des religieux, à l'envers d'une solide tradition régulière et particulièrement mendiante interdisant aux religieux la propriété de tout objet. En 1739 encore, Pierre de Rians écrivait à l'intention des novices et des jeunes profès de l'ordre qu'aucun religieux ne devait se draper dans un orgueil exagéré à cause de sa science et des livres qui lisait. Quelques « livres de piété », toujours prêtés, seuls pouvaient « faire tout l'ornement [d'une] cellule »⁵⁰. Mais cette prescription n'est plus qu'un vœu pieux. À Serres, en 1783, le menuisier présentant sa facture au couvent réclame une livre 18 sols « pour avoir fait une bibliothèque à la chambre du P. Supérieur »⁵¹ : meuble rendu nécessaire par une accumulation de livres toujours plus importante. Au couvent de Marchéville aussi, les commissaires visitant la maison au printemps 1790 trouvent dans la chambre du P. vicaire « quelques livres que ledit père vicaire a acheté pour son usage »⁵². Si le P. vicaire dit vrai, cela signifie qu'à la fin du XVIII^e siècle, des religieux

⁴⁷ A. PLUCHE, *Spectacle de la nature, ou Entretiens sur les particularités de l'Histoire naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux et à leur former l'esprit*, Paris, 1732 ; *Histoire du ciel considéré selon les idées des poètes, des philosophes et de Moïse, où l'on fait voir : 1° l'origine du ciel poétique, 2° la méprise des philosophes sur la fabrique du ciel et de la terre, 3° la conformité de l'expérience avec la seule physique de Moïse...*, Paris, 1739.

⁴⁸ A.-M. MERCIER-FAIVRE, « L'astronomie à l'âge de l'Histoire naturelle : la tentation de l'histoire et la nostalgie de la fable, de l'abbé Pluche à Court de Gébelin », L. ANDRIÈS (dir.), *Le Partage des savoirs, XVIII^e-XIX^e siècles*, Lyon, 2003, p. 225-241 et D. TRINKLE, « Noël-Antoine Pluche's *Le Spectacle de la nature* : an encyclopaedic best seller », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1997 (358), p. 93-134.

⁴⁹ F. HENRYOT, « Les minimes de Lunéville et leurs livres au XVIII^e siècle », C. Guyon (dir.), *Lunéville, de la ville et de son château*, Haroué, 2008, p. 65-86. Il s'agit du don du P. Jean-Georges Perlingue, ancien provincial de Lorraine : 194 volumes légués à la fin des années 1750.

⁵⁰ P. de RIAN, *La règle de l'ordre des minimes établi par S. François de Paule. Avec des instructions utiles aux jeunes religieux*, Aix, 1739, p. 72-79.

⁵¹ A.D. 54, H 1074.

⁵² Archives départementales de la Meuse (désormais A.D. 55), Q 819.

détiennent de l'argent et en disposent comme bon leur semble. À Épinal, le frère Jacques de Maison-Blanche, gardien, est autorisé, en 1791, à emporter avec lui « une petite bibliothèque contenant 34 volumes qu'il a affirmé avoir acheté de ses deniers outre ses grands et ses petits bréviaires » tandis que le P. Panigot, du même couvent, conserve « ses bréviaires et huit volumes de théologie »⁵³. Guère loin de là, chez les minimes de Notre-Dame de Consolation, on peut voir dans la chambre de D. Gour, correcteur, 41 volumes achetés aussi de ses deniers. À Sampigny, la chambre du frère Matthieu est équipée d'une bibliothèque, dont le contenu n'est pas précisé⁵⁴. Rien n'a donc pu empêcher la généralisation d'une tendance qui met en évidence l'attraction qu'exerce le livre sur les religieux. L'initiative individuelle venue des religieux eux-mêmes, certes généralement des correcteurs, s'adressant directement aux libraires, a créé de nouveaux circuits d'acquisition. Cette mutation est essentielle pour comprendre que la sédimentation des bibliothèques au XVIII^e siècle, qu'il faut d'ailleurs relativiser, ne signifie pas la mort des circuits du livre entre le couvent et les intermédiaires du marché de l'imprimé. Les religieux s'approprient d'abord les ouvrages avant que ceux-ci ne rejoignent la bibliothèque commune.

Au vu de ces éléments, il faut donc réexaminer l'évolution quantitative des bibliothèques au XVIII^e siècle. Certes, en bien des couvents, les collections paraissent en sommeil. Au couvent de Saint-Mihiel, le catalogue dressé en 1723 signale 1 192 volumes⁵⁵ et l'inventaire révolutionnaire, 1 200⁵⁶. Chez les minimes de Lunéville, la bibliothèque ne connaît aucun renouvellement ; le catalogue de 1740 recensait 1 245 volumes⁵⁷ et à la Révolution, la même bibliothèque est décrite comme comportant 1 221 volumes⁵⁸. En tenant compte de l'élimination de volumes périmés ou hors d'usage, la progression a donc été assez limitée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Chez les minimes de Nancy, trois états permettent de nuancer l'évolution. Un premier inventaire dressé en 1738 recense 2 195 volumes. Un reclassement complet des ouvrages donne lieu à un second inventaire, en 1756 ; la bibliothèque a été augmentée de 32% en 18 ans (2896 volumes). En revanche, jusqu'à la Révolution, le fonds ne s'enrichit plus que de 3,9%. Ainsi, la seconde moitié du XVIII^e siècle semble consacrer le déclin des collections conventuelles. Celle de Bonsecours, à la périphérie de Nancy, constitue un contre-exemple au tassement général des collections qu'on observe habituellement à partir de 1740⁵⁹. La bibliothèque de ce couvent nous est connue par un catalogue proposant cinq états du fonds entre 1682 et 1732⁶⁰, à quoi il faut ajouter l'inventaire révolutionnaire⁶¹. Ces documents permettent d'apprécier, sur des intervalles chronologiques assez serrés, la progression numérique de la bibliothèque entre 1682 et 1790 (document 4). Cette progression est visiblement à la hausse. Le bibliothécaire en charge en 1682 hérite d'une collection très réduite, composée de 328 volumes. Cette collection commence à s'enrichir très nettement au début des années 1720 et l'état de 1723 montre qu'elle a pris une certaine ampleur, s'augmentant en sept ans de 64,4%. L'accroissement ralentit à nouveau et l'état de 1732 montre une collection qui ne progresse plus guère, et même

⁵³ Archives départementales des Vosges (désormais A.D. 88), 9 Q 5.

⁵⁴ A.D. 55, Q 824.

⁵⁵ A.D. 55, 25 H 4, *Catalogus librorum conventus Fratrum minimorum Sancti Theobaldi apud Sammielum*, 1723.

⁵⁶ A.D. 55, Q 825.

⁵⁷ A. D. 54, H 1028, *Index librorum bibliothecae conventus lunevillensis*, 1740.

⁵⁸ A. D. 54, 1 Q 643.

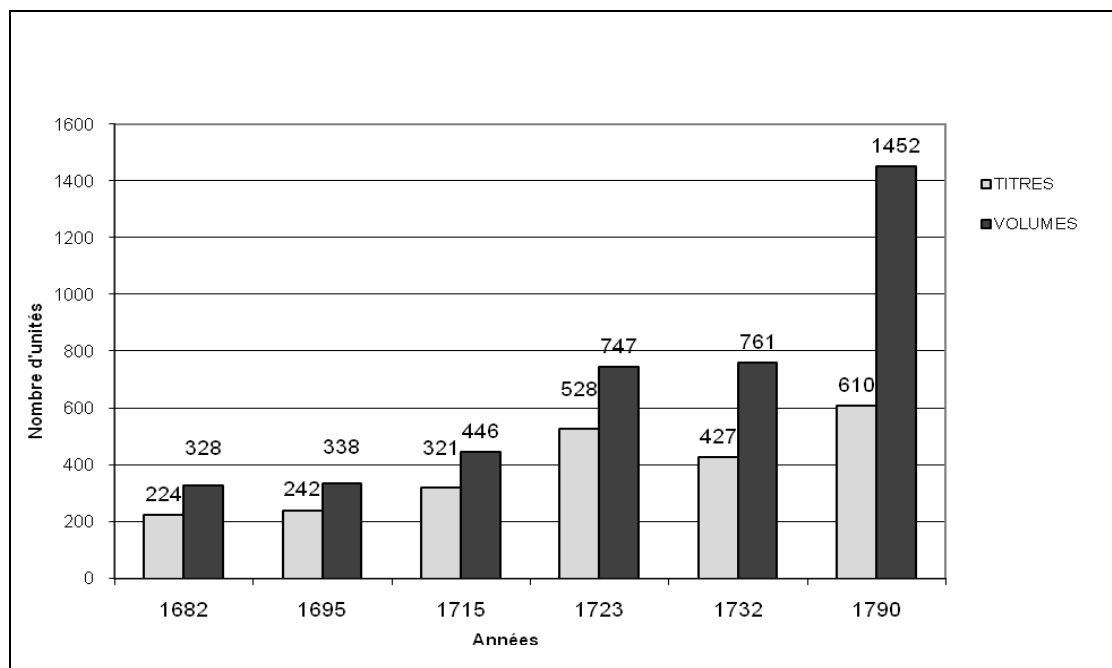
⁵⁹ M.-H. FROESCHLÉ-CHOPARD, « Les inventaires des bibliothèques ecclésiastiques, témoins de l'évolution intellectuelle et spirituelle des religieux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 86, 2000, p. 493-512.

⁶⁰ B.M. Nancy, ms. 1074(653), *Libri bibliothecae divae Auxiliatricis*.

⁶¹ A.D. 54, 1 Q 656.

amputée de livres qui ont disparu. Les religieux se ressaisissent car cinquante ans plus tard, la bibliothèque a augmenté de 42,8% : l'administration révolutionnaire y confisque 1452 volumes. Ces deux épisodes de progression s'expliquent différemment. D'abord par les dons de religieux, celui, déjà évoqué, du P. Chambre en 1722, et d'autres (par le P. Hochotte par exemple), dont le contenu n'est pas connu. Surtout, en 1720, le couvent de Bonsecours cesse d'être une annexe du couvent de la Ville-Neuve pour devenir indépendant, avec des charges et revenus séparés. Cette nouvelle autonomie, notamment financière, explique sans doute l'effort, dans les années suivantes, à accroître la bibliothèque. En outre, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les religieux bénéficient des faveurs renouvelées de Stanislas, pour qui ils aménagent un appartement dans le périmètre du couvent⁶². Il est possible que cette faveur ait facilité l'accès à des réseaux diversifiés.

Document 4.
Évolution numérique de la bibliothèque des minimes de Bonsecours (1682-1791)



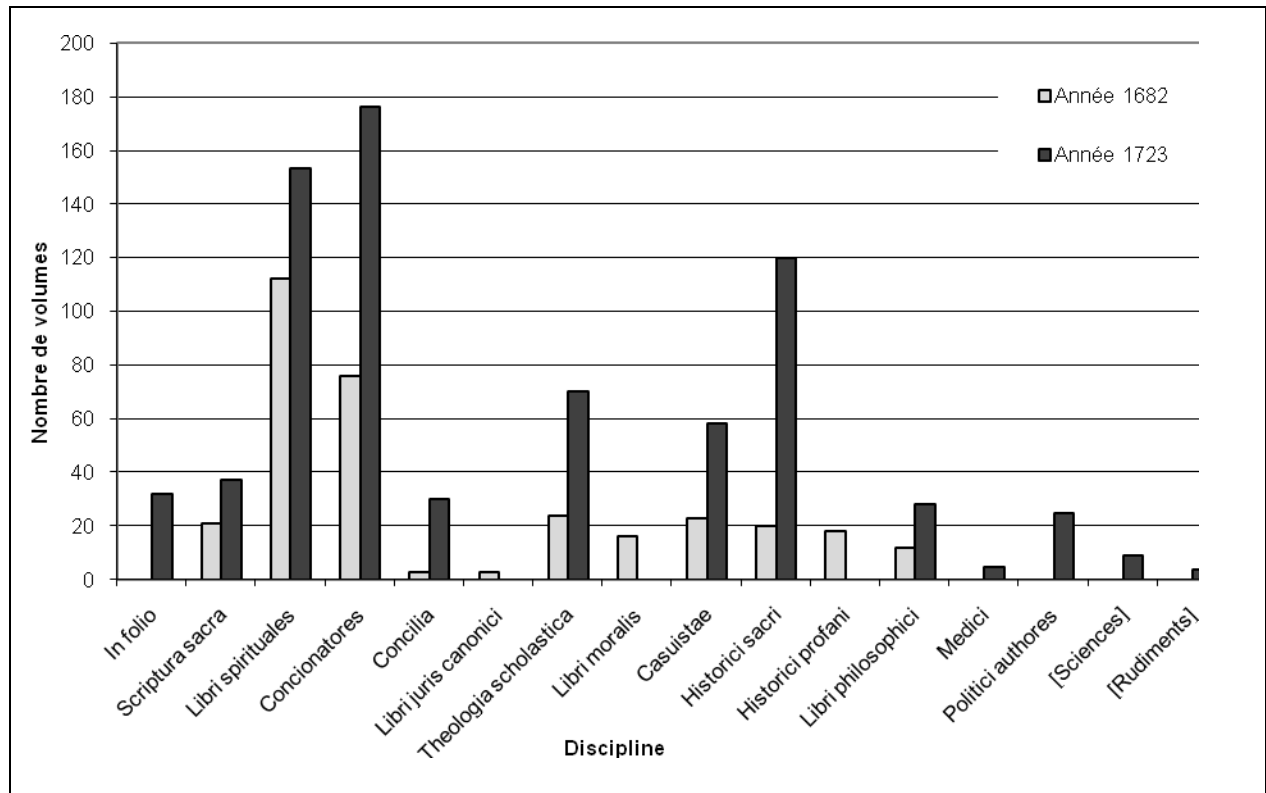
La progression numérique entre 1682 et 1723 profite surtout aux sermons, multipliés par 2,3 et à l'histoire sainte, multipliée par 6 (document 5). Après 1723, ce sont plutôt les Bibles qu'on renouvelle. Il y a donc visiblement une logique à l'œuvre dans la formation de cette collection. Mais il est surtout remarquable qu'en plein XVIII^e siècle, cette bibliothèque construit son ampleur et son renouvellement sur des éditions anciennes. En effet, en 1790, plus de la moitié (52,7%) des titres sont sortis des presses entre 1591 et 1690, pour seulement 36,7% de titres imprimés au siècle suivant (1691-1790). Ce décalage démontre l'existence de réseaux parallèles et d'un marché du livre d'occasion auprès duquel les religieux se sont abondamment fournis⁶³ et la permanence,

⁶² F. HERGAT, *Les minimes en Lorraine ducale du XVI^e au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 1992, p. 86.

⁶³ Pour appréhender ce marché de l'occasion, on voudrait pouvoir procéder au repérage systématique des marques d'appartenance portées au frontispice des livres, lorsqu'on peut retrouver ces derniers dans nos Bibliothèques

durant plus de deux siècles, d'une littérature théologique et spirituelle immédiatement postérieure au Concile de Trente, littérature qui reste la base de la culture régulière jusqu'à la Révolution française.

Document 5.
Évolution thématique de la bibliothèque des minimes de Bonsecours (1682-1723)



Cet exemple oblige à revoir le jugement commun porté sur les bibliothèques frappées de sclérose au XVIII^e siècle. Le décalage important entre la date d'édition d'un livre et celle de son entrée au couvent fausse notre perception des temporalités à l'œuvre dans la construction de ces collections. La croissance a pu parfois être importante au XVIII^e siècle, mais à partir d'ouvrages du XVII^e siècle, souvent d'occasion, signe que la spiritualité et la théologie post-tridentines sont toujours d'actualité au siècle des Lumières. Si la bibliothèque de Bonsecours avait doublé de taille entre 1732 et 1790, passant de 761 à 1452 volumes, au moment de la Révolution, seuls 24 titres (99 volumes) ont été imprimés après 1750. Les emplettes des religieux ne concernent donc pas majoritairement, loin s'en faut, les livres qui sortent de presse. Parmi les livres récents, nombreux sont les livres scolaires. Outre l'inévitable *Theologia* de Thomas de Charmes déjà citée, et présente dans toutes les bibliothèques ecclésiastiques (2 séries, 22 volumes à Bonsecours), les religieux ont pu se procurer le *Compendiosa institutiones theologiae ad usum seminarii pictaviensis* (Poitiers, 1753), et les ouvrages d'un confrère

municipales ou privées. Quelques exemples pour le couvent de la Ville Neuve de Nancy : *Le Bon Bourguignon ou responce à un livre injurieux à l'auguste maison d'Autriche* de 1672, possédé d'abord par Claude Mancenant, avocat au Parlement ; deux autres livres procèdent d'un échange avec le couvent de Pont-à-Mousson, *De la transformation metallique* et *Trois anciens traittez en rithme française* (1561).

français, François Jalquier⁶⁴. Le cas du couvent de Bonsecours confirme que les bibliothèques conventuelles marquées par la théologie, la pratique juridique et l'historiographie du XVII^e siècle, ont été constituées pour une part au XVIII^e siècle, par des achats rétrospectifs ou la transmission d'ouvrages par le biais des religieux.

*

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, les minimes instaurent en Lorraine une grande diversité de réseaux culturels à la configuration mouvante. Tandis qu'un maillage de couvents, en place au milieu du XVII^e siècle, recouvre une grande partie des duchés, les religieux s'insèrent dans le réseau commercial de la librairie régionale, et un réseau dévot qui fait circuler des livres d'occasion et brouille la frontière entre la culture claustrale et celle des laïcs. Si les liens des couvents avec les imprimeurs et libraires, solides au XVII^e siècle, se distendent ensuite, les liens individuels des religieux avec les acteurs du commerce du livre sont de plus en plus fréquents au cours du XVIII^e siècle, comme si les religieux ne souhaitent plus passer par la communauté pour disposer de livres, et surtout pour les choisir. C'est aussi le signe, que la bibliothèque change progressivement de fonction et se borne, au XVIII^e siècle, à garder la mémoire des curiosités de chacun – plutôt que de les alimenter, selon sa vocation originelle.

⁶⁴ F. JACQUIER, *Institutiones philosophiae*, Rome, 1759 ; *Elementa arithmeticae, algebrae et geometriae*, Rome, 1760.